

## PORRENTRU

# Les citoyens invités à investir dans le solaire

**La Municipalité de Porrentruy invite ses citoyens à investir dans le solaire. Une installation verra le jour sur le toit de la Maison de l'enfance, première étape d'un modèle qu'on souhaite étendre à d'autres lieux.**

La Ville de Porrentruy suit les pas de Delémont en offrant la possibilité à ses citoyens d'investir dans une installation solaire. Le toit de la Maison de l'enfance à Porrentruy sera équipé de panneaux photovoltaïques d'ici l'été, ont annoncé les autorités hier en conférence de presse.

Le principe fonctionne sur la base du prêt citoyen, modèle développé dès 2013 par les Services industriels de Delémont. Concrètement, chaque personne physique ou morale de Porrentruy pourra prêter de l'argent, par tranche de 1000 fr. et jusqu'à 100 000 fr., pour le financement de l'installation photovoltaïque. Le taux de rendement s'élèvera à 2,25% pour une durée contractuelle de 25 ans, délai après lequel l'investissement leur aura été complètement remboursé. Les premiers contrats,



La mise en place de ce prêt citoyen permettra à la Municipalité de poursuivre sa transition énergétique, en accord avec les objectifs du canton et de la Confédération. ARCHIVES R. SEGENTHALER

qui devront couvrir le financement estimé à 160 000 fr., démarrent au premier janvier 2023. Si la totalité des fonds ne devaient pas être réunis, l'offre sera élargie aux citoyens, institutions et entreprises de toutes les communes du district.

## «Grand succès» à Delémont

Les autorités sont confiantes quant à la réussite de cette opération, se basant notamment sur le «grand succès» rencontré à Delémont, où une



**On prospecte aussi auprès d'entreprises, qui pourraient être intéressées par ce modèle.»**

vingtaine d'installations photovoltaïques ont été mises en service sur la base des mêmes modalités de financement.

D'autres toitures sont convoitées à Porrentruy, a expliqué Chantal Gerber, en charge du Département de l'équipement. C'est le cas notamment des vestiaires de la piscine de plein air et du Foyer Les Planchettes. «On prospecte aussi auprès d'entreprises, qui pourraient être intéressées par ce modèle», a-t-elle également souligné. Alors que les entreprises actives dans le domaine de l'industrie investissent davantage dans leur parc de machines, des financements extérieurs seraient intéressants pour elles, a souligné Robin Joliat, de la société Sacen, qui accompagne la Municipalité dans sa politique énergétique.

Du côté des prêteurs, l'intérêt est d'avoir un investisse-

ment local et garanti, a-t-il précisé. Par ailleurs, cette solution permettra également aux personnes ne pouvant pas installer de panneaux photovoltaïques sur leur bâtiment, notamment pour des raisons patrimoniales, d'investir dans la production d'énergie renouvelable et de bénéficier d'un rendement intéressant.

Au total, la centrale solaire de la Maison de l'enfance produira un peu plus de 100 000 kWh annuellement. La moitié environ sera utilisée en autoconsommation et le reste injecté dans le réseau. **JOSUÉ MERÇAY**

## Inscriptions

sur le site internet de la Municipalité [www.porrentruy.ch](http://www.porrentruy.ch), en cliquant sur le lien «prêt citoyen», à droite.

## Plus d'un million de francs pour l'éclairage

Lors du prochain Conseil de ville, qui se déroulera jeudi soir, les membres du législatif seront invités à se prononcer sur un crédit de 1 240 000 fr. destiné à l'assainissement d'une partie des luminaires de la ville. Au total, 777 points lumineux sont concernés par ces travaux. L'objectif est de mettre ces installations aux normes, de diminuer la consommation d'énergie et de garantir la sécurité, a expliqué la conseillère municipale Chantal Gerber en conférence de presse hier. Elle a également précisé que cet investissement permettrait d'éco-

nomiser environ 86 000 fr. par an, soit un montant plus important que la charge financière annuelle du crédit, qui serait de 72 000 fr. environ. Les économies d'énergie pourront être rendues possibles grâce à des luminaires moins gourmands et par l'abaissement de l'intensité lumineuse, en fonction des différents types de zones. Au total, la ville de Porrentruy compte environ 1780 points lumineux. Si le crédit est accepté, les travaux pourraient débuter dès la fin de l'année.

JM